Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 86 (1994)

Artikel: Efa: une pour toutes

Autor: Ackermann, Ewald

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386480

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Efa – une pour toutes

Ewald Ackermann*

Le Syndicat Industrie et Bâtiment (SIB) assure un soutien financier, pour trois ans au moins, au Syndicat haut-valaisan du secteur des services. L'efa, l'un des projets de percée syndicale les plus intéressants, peut maintenant commencer à travailler de manière professionnelle. Mais de vieux conflits traînent encore.

«Assez de belles paroles et de grandes phrases. Nous voulons que quelque chose se fasse enfin réellement dans le Haut-Valais contre les mauvaises conditions de travail et de salaire dans la vente, dans l'hôtellerie et la restauration, dans les bureaux, les hôpitaux et les homes...»

C'est ce qu'on pouvait lire dans le prospectus de l'*efa*, un syndicat qui devrait apporter de la lumière à tout le secteur des services et à toutes les femmes – qu'elles travaillent au-dehors ou à la maison – dans le sombre Haut-Valais. Et cela pour un écu par mois.

C'était, au doux mois de mai 1990, la première tentative non conventionnelle de faire reverdir le désert syndical. L'Union syndicale du Haut-Valais soutint la nouvelle organisation. Pendant un certain temps, cette innovation suscita un peu de nervosité à l'Union syndicale suisse (USS): qu'arrivera-t-il si cet exemple de cotisation de dumping – 5 francs par mois – fait école; si d'autres viennent dire que l'argent ne doit être donné qu'à eux? Cela n'a pas beaucoup impressionné l'efa car il faut d'abord semer un champ en friche pour récolter.

La semence n'a pas levé si rapidement. Et, dans le reste de la Suisse, on n'a plus tellement parlé de l'*efa* qui, de son côté, n'a pas réussi à percer durant les trois premières années. Cela n'a étonné personne, car la volonté de corriger des injustices sociales ne pouvait à la longue compenser ce qui manquait: une base financière, l'admission aux négociations collectives, l'intégration dans des organisations fortes.

C'est pourquoi l'efa, qui avait recueilli une centaine de membres entre temps, décida de frapper à la porte du SIB. Ce syndicat, le plus fort du Haut-Valais, qui possède une bonne expérience du travail de propagande et est compétent lorsqu'il s'agit de personnes ayant des conditions de travail précaires, ne refusa pas d'être solidaire. Le SIB a investi dans l'efa, l'a pris dans ses rangs comme groupe autonome et a financé un poste à 60%. Ce soutien du SIB est assuré pour trois ans. Après cette phase, l'efa doit avoir trouvé au moins 500 membres. Le potentiel de recrutement est d'au moins 15 000 travailleuses et travailleurs du secteur tertiaire. L'efa a relevé ses cotisations à 15 francs par mois pour les salarié(e)s et 8 francs pour les membres sans revenu personnel.

Renata Werlen, responsable de l'efa, se garde néanmoins d'une euphorie prématurée, car organiser un syndicat dans la vente ou l'hôtellerie, et, de plus, dans une région périphérique, n'est pas une mince affaire. L'efa va lancer prochainement sa première grande campagne auprès des vendeuses. Cette action ne doit pas se borner à informer et à faire connaître l'organisation. L'efa veut arriver à conclure un contrat collectif de travail au moins avec Coop. N'y a-t-il pas là un risque d'accrochage avec la Fédéra-

RSS 4/1994 95

^{*} Rédacteur de l'Union syndicale suisse

tion suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA)? Renata Werlen le nie, car, dit-elle, la FCTA est inexistante dans le Haut-Valais. Qui ne fait pas son travail ne doit pas se plaindre quand quelqu'un s'engage à sa place pour ceux qui ont un besoin urgent de protection sociale.

En revanche, il y a eu des grincements avec le Syndicat suisse des services publics (SSP). Au début de l'année, l'efa a critiqué le contrat conclu par le SSP avec les hôpitaux, disant qu'il constituait une détérioration massive et que les signataires étaient des syndicalistes «qui attrapaient la tremblote quand un ou deux directeurs d'hôpitaux se mettaient à tousser». Le SSP a répliqué. La dispute autour du recrutement du personnel hospitalier continue cependant à faire des vagues. Le SSP estime que l'efa s'installe dans un nid tout fait où le SSP est reconnu comme partenaire contractuel, au lieu de se soucier de conditions de travail vraiment précaires. L'efa fait entendre un autre son de cloche: le SSP est trop faible dans le Haut-Valais. Mais les fronts ne paraissent pas figés. Le 24 août, les deux partenaires se sont assis à la même table... Depuis lors, des dispositions ont été prises et un bilan devrait être fait au courant des premiers mois de 1995. Difficile, par conséquent de «clore» cet épisode, dont la description avait pour principal objectif d'exposer certaines péripéties que la volonté de collaboration et d'activité syndicales peut être amenée à rencontrer.

Unité d'action: positif, mais insuffisant Le cas fribourgeois

Pierre-André Charrière*

Dans le canton de Fribourg, les syndicats de l'USS et chrétiens sont numériquement de force équivalente: 8 à 9000 membres chacun. Si cette situation favorise la recherche de l'unité d'action, elle ne l'induit pas automatiquement. Beaucoup de discussions auront été nécessaires pour arriver à l'actuelle politique unitaire.

A partir du 1er Mai

C'est incontestablement à partir de la fondation en 1986 de l'Association pour un 1^{er} Mai unitaire que les liens se sont renforcés entre militant(e)s des deux centrales. Le fait de se connaître, de se rencontrer régulièrement à petit à petit fait ressortir les points communs. Et une évidence somme toute assez étonnante: bien qu'appartenant à deux centrales différentes, nous avons les mêmes objectifs, nous sommes faits des mêmes questions.

Une pratique unitaire s'est développée dans plusieurs secteurs, à l'occasion de renouvellement de CCT¹ ou d'actions ponctuelles, en particulier SIB/FCTC², FTMH/FCOM³, SSP/ CRT⁴, SLP/SAG⁵. Elle s'est considé-

^{*} Secrétaire de l'Union syndicale fribourgeoise.

¹ CCT = convention collective de travail

² SIB = Syndicat Industrie et Bâtiment; FCTC = Fédération chrétienne des syndicats de la construction